ans la loi de Moïse, une quelconque accusation contre une tierce personne était recevable seulement sur la déposition de deux ou de trois témoins (De. 7:6; De. 19:15). Ce principe s'applique également pour certifier la messianité et la divinité de Jésus-Christ, au travers des auteurs des quatre évangiles. Matthieu et Jean furent des témoins directs puisqu'ils vécurent auprès du Seigneur pendant toute la durée de son ministère (Mt. 9:9; Mt. 10:2-4; 1 Jn. 1:1). En tant que témoins oculaires, ils attestèrent non seulement son message, mais aussi les miracles qu'il accomplit.

Les 4 Evangiles

utre spécificité des évangiles, chaque auteur souligne un aspect particulier du Seigneur que l'on retrouve dans la vision des chérubins Ezéchiel (Ez. 1). En effet, ces derniers ont quatre faces : une face d'homme, une face de lion, une face de bœuf et une face d'aigle. L'évangile de Matthieu décrit de manière particulière la royauté du Messie. Cette description correspond à la face de lion. Marc, quant à lui, décrit le Seigneur sous l'aspect d'un serviteur dévoué, symbolisé par le bœuf. Luc insiste sur l'humanité de Jésus par l'expression récurrente « fils de l'homme », ce qui rappelle bien évidemment à la face humaine. Enfin, la divinité de Jésus est révélée dans l'évangile de Jean. Cet évangile dépeint la face d'aigle de la vision d'Ezechiel. En effet, l'aigle est un animal à la vue perçante et il place son nid en hauteur. L'aigle symbolise l'aspect divin et prophétique du Seigneur.

www.bibledejesuschrist.org

Strictement interdite à la vente